

**Compte-rendu de la réunion entre Daniel Lebègue, Président de Transparence-
International (France), et les membres de l'Association des Journalistes Européens**
- 23 février 2005 -

L'action de Transparency International.

L'objectif de Transparency International est de prévenir et de combattre la corruption. Plus largement, l'action de TI concerne aussi le blanchiment et la délinquance financière dans la sphère publique, dans le monde de l'entreprise ou dans la vie quotidienne des citoyens. Créée en 1992 par Peter Eigen, cette ONG possède des sections nationales dans plus de 90 pays. Transparency International dont le secrétariat international se trouve à Berlin est aujourd'hui le meilleur centre de ressources du monde sur les sujets liés à la délinquance financière. Fonctionnant comme un réseau d'expertises, Transparency International s'efforce de proposer des solutions et de faire pression pour faire évoluer les règles et les comportements.

Depuis 10 ans, la règle de droit a changé en France et à l'étranger.

Pour ce qui concerne la règle de droit, nous pouvons dire qu'en matière de lutte contre la corruption, il y a eu une importante évolution depuis une dizaine d'années. Il y a dix ans, ce phénomène était connu et toléré et n'était pas qualifié pénalement de crime et de délit. Il ne donnait donc pas lieu à des poursuites. En France, une entreprise qui souhaitait gagner un marché à l'étranger pouvait verser une commission à un agent public ou à un intermédiaire. Elle déclarait alors aux douanes ce « pot de vin », pour avoir une autorisation officielle et faire ce versement à l'étranger. Ce versement était d'ailleurs déductible aux yeux de l'administration fiscale. Aujourd'hui, si les douanes sont au courant d'une manœuvre de ce type, d'après l'article 40 du code de procédure pénale, elles doivent le déclarer au procureur de la république. La condamnation peut aller jusqu'à une peine de 10 ans et une amende extrêmement lourde pour la personne et la société. Beaucoup de chemin a été ainsi parcouru depuis dix ans.

La convention de l'OCDE signée en 1997 a été transposée en droit interne dans les 29 pays membres. Cela a été fait en 2000 pour la France. D'autres régions dans le monde ont signé des conventions du même type. Plus récemment, la convention des Nations unies contre la corruption a été signée à Merida et devrait être ratifiée. La règle sera alors la même pour tous les pays. Cette dernière convention va même jusqu'à prévoir la restitution des sommes détournées. Le cadre juridique a donc changé dans le bon sens et de façon conséquente.

Qu'en est il dans la pratique ?

En France, au cours des 10 dernières années, plusieurs textes ont été adoptés qui répriment les actes de corruption dans la sphère publique : loi sur le financement des partis politiques, réforme du code des marchés publics...

Dans le secteur privé, nous pouvons dire que le monde de l'entreprise ne s'accommode pas de la corruption, et ce pour plusieurs raisons. La première raison est que le versement de commissions et les pratiques corruptives créent un surcoût pour l'entreprise et handicapent cette dernière. De plus, les actes délictueux font peser sur les sociétés des risques considérables : d'une part des risques juridiques mais aussi des risques commerciaux ou de réputation. De ce fait, les entreprises signent aujourd'hui des engagements. En effet, elles sont 370 françaises à être membres du Global Compact des Nations unies dont le 10^{ème} principe

appelle à lutter contre la corruption de manière active. Certaines entreprises viennent voir TI France pour se faire accompagner (mise en place de systèmes d'alerte, formation, analyse de risques...). Cette tendance paraît être une réalité forte, qui nous permet d'être optimistes pour la suite.

Un autre élément est prépondérant de nos jours : l'opinion publique internationale n'accepte pas la corruption. Les différents baromètres de TI nous le montrent. On en voit une manifestation dans les processus électoraux à travers le monde. La liste des présidents, premiers ministres et ministres qui ont perdu leur mandat à cause de la corruption ne cesse de s'allonger. Les deux dernières illustrations de ce phénomène sont les élections ukrainiennes et indonésiennes. Le poids de la société civile est important dans ce combat. Il est nécessaire que les populations s'impliquent et puissent s'appuyer sur des structures comme les associations, la crédibilité de ces dernières reposant sur l'expertise et le désintéressement.

La situation de l'Europe n'est pas homogène et doit s'améliorer.

L'Europe n'a pas de leçon à donner aux autres. D'après l'indice annuel de perception de la corruption de Transparency International, même si le nord de l'Europe est le plus vertueux, les pays européens n'occupent pas tous les premières places du classement (France 22^{ème}, Italie 43^{ème}, Pologne 68^{ème}). 10 des 25 pays de l'Union Européenne sont en dessous du 5/10 dans le système de notation TI.

L'Europe est donc hétérogène mais la différence ne se fait pas forcément entre l'Europe de l'ouest et l'Europe de l'est. Cela n'est pas si simple. Certes, un pays comme Chypre est une véritable plaque tournante du blanchiment en Europe et la Bulgarie ou la Roumanie n'ont pas des systèmes de contrôles suffisants ; mais, plus près de nous, la situation n'est pas bonne non plus. En effet, 50% des centres off shore répertoriés dans le monde sont situés en Europe (Monaco, Andorre, Lichtenstein...). La place financière de Londres est aussi connue pour être un lieu privilégié pour la création de sociétés écrans. Cette complaisance vis à vis de la délinquance financière n'est pas digne de pays démocratiques.

Les propositions de Transparency International.

TI fait des propositions très concrètes et réalistes pour lutter contre la corruption dans l'Union Européenne :

- Etablir un programme d'actions global et précis sur la corruption, le blanchiment, la lutte contre la fraude. Même si l'OLAF existe, il n'y a pas encore un cadre d'ensemble que TI appelle de ses vœux.
- Au delà d'Europol et Eurojust, TI souhaiterait la création d'un procureur européen et la finalisation du mandat d'arrêt européen. Ce mandat donnerait aux juges européens les moyens de faire leur travail de manière efficace dans un environnement globalisé. Le but est de faciliter la collaboration entre les juges des différents pays.
- TI propose que toute entreprise européenne condamnée pour fait de corruption soit interdite de marchés publics en Europe.
- Transparency International souhaiterait qu'un registre soit établi référençant tous les bénéficiaires de fonds publics européens. Cette transparence des entreprises, des associations ou des administrations permettrait de lutter efficacement contre les abus.

Des outils existent, des solutions peuvent être trouvées et mises en œuvre. L'Europe doit montrer l'exemple.

Questions / réponses

Les baromètres et les outils de Transparency International.

Chaque année, Transparency International publie un indice mondial de perception de la corruption par pays. Cet indice se fonde sur des entretiens avec des décideurs qui donnent leur perception de la corruption dans certains pays.

Le baromètre mondial de la corruption est un deuxième outil fourni par TI : 100000 personnes dans 140 pays sont interrogées sur la perception de l'intensité de la corruption dans différents domaines (police, politique, santé, media...). L'homme de la rue donne donc son avis et fait état des situations auxquelles il a pu être confronté le cas échéant. Il est à noter que, dans certains pays, 20% de la population est en contact direct et courant avec la corruption. En Europe, c'est la sphère politique qui est perçue comme la plus affectée. En France, le service public et l'entreprise font plutôt l'objet d'une appréciation positive par la population alors que la vision du monde politique par les français est calamiteuse.

Des outils pragmatiques sont proposés aux différents acteurs (entreprises, administrations...) qui veulent lutter contre la corruption : Business Principles, pacte d'intégrité. Ces outils présentent les actions à mettre en place par une organisation qui veut lutter contre la corruption.

La lutte contre la corruption est possible.

A la question : peut on lutter efficacement contre la corruption ? La réponse est oui. L'arsenal législatif existe. L'exemple des Etats Unis et de la lutte contre le financement du terrorisme est instructif. La lutte contre la délinquance financière est compatible avec la libre circulation des biens, des capitaux et des personnes. L'idée est bien de combiner la lutte avec ces acquis de la globalisation, en mettant en place des règles et des contrôles. La difficulté pratique réside plus dans le fait qu'il est difficile pour un pays de faire le premier pas, cela est particulièrement vrai pour les places off shore. Il est clair également que la volonté politique et la mise à disposition de moyens conséquents sont des préalables indispensables à une lutte efficace contre la corruption.

L'optimisation financière et les centres off shore.

Il ne faut pas confondre l'optimisation fiscale et financière avec la dissimulation et les actes délictueux. Il est possible de condamner les actes délictueux sans remettre en cause les différences fiscales entre les territoires et les arbitrages auxquels elles donnent lieu. La clé d'une lutte pertinente contre la délinquance financière est la transparence qui permet de lutter contre la dissimulation et le détournement.

De même, ce qui permet de faire la différence entre un flux financier sain et un flux d'argent sale, c'est bien la transparence. La difficulté réside aujourd'hui dans le fait que 50% des flux financiers transnationaux passent par une place off shore où argent sale et flux sains se confondent. Ces situations ne permettent plus de faire la différence entre les deux. Ici, les outils pour accroître la régulation et le contrôle doivent être renforcés : il faut tracer les flux

financiers. Le rôle du GAFI est central dans ce domaine, malheureusement son action s'est un peu émoussée. Le système est décrédibilisé.

La coalition est une réponse à la corruption dans certains secteurs.

Le but est de former une coalition en regroupant les principaux acteurs d'un secteur d'activité comme les industries extractives (pétrole, gaz, mines) ou les industries d'armement. La concentration étant telle dans ces secteurs où 4 ou 5 majors se partagent le marché mondial, qu'un groupe d'entreprises qui refuserait, au même moment, le versement de pots-de-vin éradiquerait, par là même, la pratique de la corruption. La campagne Publish What You Pay soutenue par TI est un bon exemple de cette idée qui commence à faire son chemin.

Le rôle de la presse et des journalistes est primordial dans notre combat.

Au même titre que les ONG, les journalistes ont des moyens de pression et peuvent refléter les attentes de l'opinion publique. Le journalisme d'investigation est d'ailleurs, sur ces sujets, une arme puissante. Transparency International soutient les journalistes et peut leurs fournir, grâce à son expertise, un appui technique.

Rédaction : Jean-René Bouton